

12.06.2007 – 08:00 Uhr

swissgrid - Mesures pour un approvisionnement en électricité durable et sûr - stabilité du réseau grâce à la solidarité

Laufenburg (ots) -

L'Europe connaît actuellement une augmentation de la consommation d'électricité, tandis que les capacités de production et de charge sur le réseau de transport atteignent leurs limites. Afin de continuer à garantir un approvisionnement en électricité sûr et fiable, les exploitants suisses du réseau de transport et de distribution vont prendre les mesures organisationnelles et techniques nécessaires pour mettre en œuvre, d'ici fin 2007, le délestage automatique dans tous les postes de couplage, en se fondant sur le critère de la fréquence. Ces mesures sont appliquées dans le cadre de différentes réglementations en vigueur à l'échelle européenne, contraignantes également pour la Suisse.

L'approvisionnement en électricité de la Suisse est assuré au moyen du réseau national de transport à haute et à très haute tension de 220 et 380 kilovolts, lui-même intégré au réseau interconnecté international de l'UCTE (Union for the Coordination of Transmission of Electricity). Cette organisation est chargée de veiller à la sécurité d'exploitation du réseau dans 24 états européens et pour 450 millions de personnes. De par sa position clé de plaque tournante au centre de l'Europe, la Suisse sert les intérêts économiques de tout le pays.

Une directive de l'UCTE liant également la Suisse prévoit qu'une réserve de production est en tout temps disponible dans les centrales électriques. En cas d'urgence (p. ex. panne inattendue d'une ligne électrique importante ou d'une grande centrale électrique), les réserves de ces centrales, déjà connectées au réseau, sont sollicitées en l'espace de quelques minutes, voire quelques secondes, afin de stabiliser le réseau. Si le démarrage de ces réserves ne suffit pas, le réseau de transport doit être immédiatement déchargé. Lorsque la fréquence de réseau descend au-dessous d'une valeur donnée, le délestage automatique permet de déconnecter certaines régions d'approvisionnement. Il en résulte un délestage général du réseau du fait de la diminution du nombre de consommateurs d'électricité. C'est la raison pour laquelle les exploitants suisses du réseau de transport et de distribution procèdent au préalable à une subdivision de la Suisse en plusieurs régions, sur la base de critères neutres. En cas d'urgence, les opérations de délestage sont exécutées de manière aléatoire, assurant la solidarité de tous les consommateurs. Grâce à ce processus, la probabilité d'être touché par une telle interruption d'approvisionnement est la même pour tous. Une fois ce «frein de secours» actionné, la fréquence de réseau initiale de 50 hertz est rétablie et les clients déconnectés sont réapprovisionnés en l'espace de quelques heures.

Une telle mesure permet de protéger le réseau électrique dans son ensemble et de prévenir les défaillances au plan régional ou même national. A défaut, plusieurs jours seraient nécessaires au rétablissement du réseau, une situation lourde de conséquences pour l'économie nationale. Par ailleurs, les centrales électriques pourraient subir des dommages importants.

Etant donné le temps de réaction insuffisant de l'exploitant du réseau, cette mesure de protection fondée sur le critère de la fréquence s'applique automatiquement. D'ici fin 2007, le secteur suisse de l'électricité appliquera les dispositions techniques utiles, désignées sous le nom de relais de fréquence, dans tous les

postes centraux du réseau électrique. En cas de baisse exceptionnelle de la fréquence, la branche contribue ainsi largement au maintien de l'approvisionnement électrique de l'économie suisse.

Pour tout complément d'information sur les opérations de délestage, veuillez écrire à media@swissgrid.ch ou appeler le +41 (0)58 580 24 00.

Contact:

swissgrid Media Service
Monika Walser
Werkstrasse 12
5080 Laufenburg
E-Mail: media@swissgrid.ch
Internet: www.swissgrid.ch
Tél.: +41/58/580'24'00
Fax: +41/58/580'24'94

moving power - swissgrid est la société nationale pour l'exploitation du réseau et assure, en sa qualité d'exploitante du réseau de transport, l'exploitation sûre, fiable et économique du réseau suisse à très haute tension. swissgrid, dont le siège se trouve à Laufenburg, emploie quelque 130 collaborateurs qualifiés. Membre de l'Union pour la coordination du transport de l'électricité UCTE et des gestionnaires de réseaux de transport européens GRTE, elle se charge en outre de tâches dans les domaines de la surveillance du réseau et du transport dans le cadre des échanges d'électricité en Europe. Les sept entreprises d'interconnexion suisses Atel, BKW, CKW, EGL, EOS, EWZ et NOK détiennent la totalité du capital-actions de swissgrid.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100011338/100535836> abgerufen werden.